



Municipalité d'Ulverton
151, Route 143
Ulverton, Québec, J0B 2B0
Téléphone : 819 826-5049
www.municipaliteulverton.com

Info-Ulverton

JANVIER 2026
JANUARY 2026

1. CONSEIL MUNICIPAL / MUNICIPAL COUNCIL
2. FERMETURE DES BUREAUX / OFFICE CLOSURE
3. SAGESSE NUMÉRIQUE — TISSONS DES LIENS /
DIGITAL WISDOM — WEAVING CONNECTIONS
4. ÇA BOUGE À ULVERTON
5. YOGA SUR CHAISE / CHAIR YOGA
6. VIRAGE VERT / GREEN TRANSITION
7. TAXE FONCIÈRE / PROPERTY TAX
8. FOSSES SEPTIQUES / SEPTIC SYSTEMS
9. SERVICE INCENDIE / FIRE DEPARTMENT

1. CONSEIL MUNICIPAL

Lors du dernier conseil municipal, deux règlements ont été adoptés : l'un fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026, et l'autre portant sur le traitement des élus pour la même année.

En résumé, les modifications apportées au règlement sur le taux de taxes sont les suivantes :

- Le taux de la taxe foncière est fixé à 0,3276 \$ au 100 \$ au lieu de 0,4218 \$
- Le taux de la taxe compensatoire est fixé à 0,2132 \$ au lieu de 0,2114 \$
- Le montant pour l'entretien des fosses septiques est également changé pour ajuster le paiement sur deux ans.

Pour ce qui est du règlement sur le traitement des élus :

- La rémunération mensuelle est désormais divisée en deux : une moitié pour l'atelier de travail et l'autre pour la séance du conseil.
- Dans les deux cas, un jeton de présence est exigé, sauf en cas de raison valable, afin de recevoir une rémunération et d'assurer un paiement plus juste, basé sur la présence, qui est obligatoire.
- Une rémunération est également prévue pour la participation aux différents comités.
- Les perdîmes pour les repas ont été légèrement augmentés

Pour plus de détail, vous pouvez consulter ces règlements directement à la municipalité ou sur notre site internet.

2. FERMETURE DES BUREAUX

À partir du mois de février, la mairie sera ouverte les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 16 h. Si vous devez vous rendre à la mairie en dehors de ces heures, il vous sera possible de prendre rendez-vous avec le personnel en téléphonant au 819-826-5049.

3. SAGESSE NUMÉRIQUE — TISSONS DES LIENS

Grâce à la subvention reçue dans le cadre du programme PNHA Sagesse numérique, tissons des liens, nous sommes heureux de vous offrir les deux activités suivantes :

CINÉ-CONFÉRENCE

Mardi 27 janvier à 14 h à la salle communautaire,

Vous pourrez assister à la ciné-conférence « Philippe Laprise au Portugal » présentée par Yannick Gervais.

Dans ce film, l'humoriste Philippe Laprise explore le Portugal, entre visites de villes et villages historiques, châteaux médiévaux, plages de l'Algarve et vignobles du Douro. Le film combine des moments de stand-up et de road trip pour offrir une découverte originale et personnelle du pays.

CHOIX ET DROITS EN RPA

Nous vous invitons également, mardi 17 février 2026 à 14 h, à la conférence « Choix et droits en RPA », afin de faire un choix éclairé et de mieux connaître vos droits.

Naviguer dans l'univers des résidences pour aînés (RPA) peut sembler complexe. Lors de cette présentation, vous serez guidés pas à pas pour prendre des décisions éclairées.

Vous apprendrez à :

- Évaluer vos besoins et déterminer vos priorités,
- Identifier les critères essentiels lors de la sélection d'un établissement,
- Visiter les RPA avec discernement,
- Comprendre en détail un bail de RPA et son annexe sur les services offerts,
- Connaître vos droits et les recours possibles en cas de problème.

Bienvenue à tous !

4. ÇA BOUGE À ULVERTON

Nous aurons notre fête d'hiver cette année. Celle-ci aura lieu le 7 février prochain de 10 h 30 à 15 h 30.

Le comité ça bouge à Ulverton vous propose des activités pour tous les âges incluant :

- Patin sur glace et ringuette
- Raquette
- Glissade
- Jeux extérieurs
- Tire d'érable sur la neige

Pour se réchauffer, du chocolat chaud et du café ainsi qu'un léger repas seront disponibles à petit prix, à la salle communautaire entre 11 heures et 13 heures.

Si la température ne le permet pas, cette journée est reconduite au lendemain.

Venez en famille, entre amis, et profitez d'une journée remplie de plaisir, de rires et de moments chaleureux ! On vous attend nombreux pour célébrer l'hiver ensemble !

5. YOGA SUR CHAISE

Connaissez-vous le yoga sur chaise ?

Cette activité douce et accessible, s'inspire du yoga traditionnel. Une chaise sert de support pour pratiquer assis ou debout en toute sécurité. Cette approche privilégie la respiration, les mouvements fluides, l'équilibre et la détente. Adaptée à tous, y compris les personnes en convalescence, elle améliore la posture, réduit tensions et stress, et soutient le bien-être global, tout en s'intégrant facilement au quotidien.

Cette formation vous est offerte les lundis de 13 h 30 à 14 h 30, à la salle communautaire du 2 février au 6 avril inclusivement. Le tout comprend 10 cours de 15 \$ chacun pour un total de 150 \$.

Vous pouvez réserver en appelant au 819-388-5078 (appel ou texto) ou par Messenger. Un dépôt de 25 \$ est demandé pour confirmer l'inscription.

Au plaisir de vous y retrouver.

6. VIRAGE VERT

Lors du dernier comité de communication, le sujet du virage vert a été abordé. Mais qu'entend-on par virage vert ?

Pour notre municipalité, il s'agit d'une transition vers des pratiques de communication plus écologiques et durables, dans le but de réduire notre impact environnemental tout en restant efficace dans nos échanges avec vous.

Concrètement, cela peut inclure la réduction du papier et de l'encre, une diminution des envois postaux et l'optimisation du travail par le site web, le bulletin électronique ou d'autres plateformes numériques.

En résumé, le virage vert consiste à passer d'une communication traditionnelle à une communication plus numérique, rapide et respectueuse de l'environnement.

Nous sommes conscients que cette transition ne se fera pas du jour au lendemain, car certains n'y ont pas accès ou ne savent pas comment, mais il y a un début à tout.

La municipalité dispose d'une plateforme sur son site internet qui pourrait servir de tremplin pour vous transmettre l'information. En vous inscrivant en nous fournissant votre adresse courriel, vous pourriez recevoir directement nos communications et nous aider à mesurer l'intérêt pour ce projet.

Votre participation serait une étape importante vers une communication municipale plus durable et responsable.

Rendez-vous sur notre site internet au bas de la page d'accueil du site web de la municipalité à formulaire d'abonnement pour y laisser votre courriel.

7. TAXE FONCIÈRE

À la suite de l'article paru dans le journal L'Ardoise cet automne, certains citoyens se sont interrogés au sujet du pourcentage de 26 % mentionné en lien avec les taxes municipales.

Il est important de préciser que ce pourcentage ne représente pas une augmentation de votre compte de taxes de 26 %, mais plutôt l'augmentation de la valeur globale des immeubles sur le territoire de la municipalité d'Ulverton (RFU).

Cette variation est liée à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière, lequel est révisé tous les trois ans (nouveau rôle 2026-27-28). Ce rôle d'évaluation foncière est un inventaire officiel de l'ensemble des immeubles de la municipalité, dans lequel chaque propriété se voit attribuer une valeur marchande. Cette évaluation est réalisée par un évaluateur professionnel indépendant mandaté par la MRC du Val Saint-François.

Une fois que la valeur foncière (VF) de chaque propriété est établie, la municipalité utilise cette valeur pour calculer le montant de taxes que chaque citoyen devra payer. Le calcul se fait à partir du taux de taxation, exprimé en centièmes.

Pour l'année en cours, le taux de la taxe générale connaît une augmentation de 2,2 %. Ce taux est augmenté par des services pour lesquelles la municipalité n'a aucune marge de manœuvre à savoir ; les services de police, d'incendie, la quote-part de la MRC et la voirie. Ces services affichent une hausse moyenne d'un peu plus de 8 %. Globalement cela donne une augmentation d'environ 5 %. À cela, s'ajoutent les services tels que la vidange, la licence pour les chiens, etc. qui, eux, n'ont pas augmenté.

En espérant que ces explications clarifient le pourcentage mentionné.

Prendre note que vous devriez recevoir votre compte de taxes au plus tard à la fin janvier.

8. FOSSES SEPTIQUES

Chaque année, la municipalité reçoit une subvention destinée à l'entretien de ses chemins. Cette aide financière provient du programme de la TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Québec).

Le programme de la TECQ 2024-2028 a instauré quatre priorités obligatoires que les municipalités doivent respecter, dans l'ordre établi, afin d'être admissibles à cette subvention. Avant de pouvoir réaliser des travaux relevant de la priorité 4, soit l'entretien des chemins, la municipalité doit démontrer qu'aucun travail plus urgent, correspondant aux priorités 1 à 3, ne doit être effectué à court terme.

Les priorités 1 et 3 concernent principalement les grandes villes et ne s'appliquent pas à notre municipalité.

La priorité 2 exige que la municipalité fournisse au gouvernement un inventaire complet des installations septiques présentes sur son territoire, ainsi qu'un relevé sanitaire des installations septiques individuelles. Ce relevé sanitaire consiste en une inspection visant à brosser un portrait de l'état et du fonctionnement des systèmes d'assainissement des eaux usées (fosses septiques et champs d'épuration). Cette démarche permet d'identifier le type d'installation, son emplacement, son état général et sa conformité à la réglementation en vigueur, ainsi que de détecter tout signe apparent de défaillance pouvant présenter un risque pour la santé publique ou l'environnement.

La priorité 4 concerne directement l'entretien de nos chemins. Toutefois, il est obligatoire de compléter les exigences de la priorité 2 avant de pouvoir accéder aux fonds associés à la priorité 4. Entre-temps, la municipalité pourra quand même continuer à assurer l'entretien courant de ses chemins pourvu qu'elle s'engage à compléter la priorité 2.

Les travaux associés à la priorité 2 seront réalisés en 2026. Les sommes requises pour leur exécution seront prélevées à même la subvention de la TECQ.

Nos inspecteurs municipaux, mandatés pour ce type d'intervention, se rendront à votre domicile afin de procéder aux inspections nécessaires. Les modalités ainsi que la procédure détaillée seront communiquées au cours des prochains mois.

9. SERVICE INCENDIE

Comme vous le savez sans doute, notre municipalité est desservie par le Service de sécurité incendie de la région de Richmond, une régie intermunicipale appartenant aux quatre municipalités suivantes : Richmond, Melbourne, Cleveland et Ulverton. Il va sans dire que la caserne est la propriété de ces quatre municipalités, sous l'égide de la Régie incendie.

Le financement de ce service repose sur des quotes-parts déterminées selon plusieurs critères, incluant la population, la richesse foncière uniformisée (RFU) et l'évaluation des risques des immeubles de chacune des municipalités. À ce titre, la municipalité d'Ulverton assume une contribution d'environ 16 % du budget de la régie.

Le conseil d'administration, quant à lui, est composé d'élus de chacune des municipalités, la représentativité étant déterminée en fonction de la population. Il y a ainsi quatre représentants de Richmond, trois de Cleveland, deux de Melbourne et un d'Ulverton. Depuis novembre dernier, Mme Lynda Tétreault assume la présidence du conseil d'administration. Nous comptons un nouveau directeur général, M. Adam Rousseau, qui est lui-même pompier au sein d'une autre régie incendie et M. Steve St-Laurent demeure le directeur du service incendie.

Conformément aux exigences gouvernementales, les régies incendies de la MRC du Val Saint-François, il y en a trois (Richmond, Windsor et Valcourt), doivent obligatoirement se doter d'un schéma de couverture des risques en sécurité incendie et être adopté par celles-ci. Ce schéma permet d'identifier, d'analyser et d'évaluer les risques sur le territoire afin d'assurer une couverture adéquate du service incendie et de protéger la population.

Notre schéma de couverture des risques actuellement en préparation entraînera plusieurs changements importants pour notre service incendie. Il exigera notamment l'adaptation de nos infrastructures aux nouvelles normes en vigueur, ce qui obligera la construction d'une nouvelle caserne répondant aux exigences actuelles et futures en matière de sécurité incendie.

Cette construction n'est toutefois pas prévue avant 2027. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier et des développements à venir en temps opportun.

CALENDRIER

27 janvier	Ciné-conférence — Philippe Laprise au Portugal
2 février	Début cours de yoga sur chaise
2 février	Conseil municipal
Février — à confirmer	1er paiement compte de taxes
7 février	Fête d'hiver — Ça bouge à Ulverton
17 février	Conférence - Choix et droits RPA
Mars à confirmer	Conférence — vendre sa maison

1. MUNICIPAL COUNCIL

At the most recent Municipal Council meeting, two by-laws were adopted: one establishing the tax rates and fees for the 2026 fiscal year, and the other concerning the remuneration of elected officials for the same year.

In summary, the amendments to the tax rate by-law are as follows:

- The property tax rate is set at \$0.3276 per \$100 of assessment, instead of \$0.4218.
- The compensatory tax rate is set at \$0.2132 instead of \$0.2114.
- The amount charged for septic system maintenance has also been modified to spread payments over two years.

Regarding the by-law on the remuneration of elected officials:

- Monthly remuneration is now divided into two parts: one half for work sessions and the other for council meetings.
- In both cases, attendance is required (except for valid reasons) in order to receive remuneration, ensuring fair compensation based on mandatory participation.
- Compensation is also provided for participation in various committees.
- Meal per diems have been slightly increased.

For further details, these by-laws may be consulted at the municipal office or on our website.

2. OFFICE CLOSURE

Starting in February, Town Hall will be open on Tuesdays, Wednesdays, and Thursdays from 9:00 a.m. to 4:00 p.m.

If you need to visit Town Hall outside these hours, you may schedule an appointment with staff by calling 819-826-5049.

3. DIGITAL WISDOM — WEAVING CONNECTIONS

Thanks to the grant received under the PNHA Digital Wisdom – Weaving Connections program, we are pleased to offer the following two activities:

FILM & CONFERENCE

Tuesday, January 27 at 2:00 p.m., at the Community Hall

You are invited to attend the film-conference “Philippe Laprise in Portugal”, presented by Yannick Gervais.

In this film, comedian Philippe Laprise explores Portugal through visits to historic towns and villages, medieval castles, Algarve beaches, and Douro vineyards. The film blends stand-up comedy with a road trip format to offer a personal and original discovery of the country.

CHOICES AND RIGHTS IN SENIORS’ RESIDENCES (RPA)

You are also invited on Tuesday, February 17, 2026, at 2:00 p.m. to the conference “Choices and Rights in Seniors’ Residences (RPA)” to help you make informed decisions and better understand your rights.

Navigating the world of seniors’ residences can seem complex. This presentation will guide you step by step in making informed choices.

You will learn how to:

- Assess your needs and determine your priorities;
- Identify essential criteria when selecting a residence;
- Visit seniors’ residences with discernment;
- Understand a seniors’ residence lease and its service annex in detail;
- Know your rights and available recourses in case of issues.

These two conferences are given in french. Everyone is welcome!

4. ÇA BOUGE À ULVERTON

Our Winter Festival will take place this year on February 7, from 10:30 a.m. to 3:30 p.m.

The Ça bouge à Ulverton committee invites you to enjoy activities for all ages, including:

- Ice skating and ringette
- Snowshoeing
- Sliding
- Outdoor games
- Maple taffy on snow

To warm up, hot chocolate, coffee, and a light meal will be available at a low cost at the Community Hall between 11:00 a.m. and 1:00 p.m.

If weather conditions do not permit, this day will be rescheduled for the following day.

Come with family and friends and enjoy a day filled with fun, laughter, and warm moments! We look forward to celebrating winter together with you.

5. CHAIR YOGA

Have you heard of chair yoga?

This gentle and accessible activity is inspired by traditional yoga. A chair is used as support to practice safely while seated or standing. This approach emphasizes breathing, fluid movements, balance, and relaxation. Suitable for everyone, including people recovering from illness or injury, it improves posture, reduces tension and stress, and supports overall well-being while easily fitting into daily life.

Classes are offered on Mondays from 1:30 p.m. to 2:30 p.m. at the Community Hall, from February 2 to April 6, inclusive. The program includes 10 classes at \$15 each, for a total of \$150.

You may register by calling or texting 819-388-5078, or via Messenger. A \$25 deposit is required to confirm registration.

We look forward to seeing you there.

6. GREEN TRANSITION

At the last Communications Committee meeting, the topic of the green transition was discussed. But what does “green transition” mean?

For our municipality, it refers to a shift toward more environmentally friendly and sustainable communication practices, aimed at reducing our environmental footprint while maintaining effective communication with residents.

In practical terms, this may include reducing paper and ink usage, decreasing postal mailings, and optimizing communications through the municipal website, electronic newsletters, or other digital platforms.

In short, the green transition means moving from traditional communication methods to faster, more digital, and environmentally responsible ones.

We recognize that this transition will not happen overnight, as some residents may not have access to or familiarity with digital tools. However, every transition has a beginning.

The municipality has a platform on its website that could serve as a springboard for sharing information. By subscribing and providing your email address, you could receive municipal communications directly and help us gauge interest in this initiative.

Your participation would be an important step toward more sustainable and responsible municipal communication.

Please visit our website and scroll to the bottom of the homepage to find the subscription form and enter your email address.

7. PROPERTY TAXES

Following an article published in L'Ardoise this fall, some residents had questions regarding the 26% figure mentioned in connection with municipal taxes.

It is important to clarify that this percentage does not represent a 26% increase in your tax bill, but rather an increase in the overall value of properties within the Municipality of Ulverton (Uniformized Property Value – UPV).

This variation is related to the update of the property assessment roll, which is revised every three years (new roll for 2026–2027–2028). The assessment roll is an official inventory of all properties in the municipality, assigning a market value to each one. This assessment is conducted by an independent professional assessor mandated by the Val-Saint-François MRC.

Once the assessed value of each property is established, the municipality uses this value to calculate the amount of taxes each resident must pay. This calculation is based on the tax rate, expressed in cents per \$100 of assessment.

For the current year, the general tax rate has increased by 2.2%. This increase is driven by services over which the municipality has no control, namely police services, fire protection, the MRC contribution, and road maintenance. These services have seen an average increase of just over 8%, resulting in an overall increase of approximately 5%. Other services, such as waste collection and dog licensing, have not increased.

We hope these explanations clarify the percentage mentioned.

Please note that you should receive your tax bill no later than the end of January.

8. SEPTIC SYSTEMS

Each year, the municipality receives funding dedicated to road maintenance through the TECQ program (Gas Tax and Quebec Contribution).

The 2024–2028 TECQ program established four mandatory priorities that municipalities must follow, in order, to be eligible for this funding. Before undertaking work under Priority 4 (road maintenance), the municipality must demonstrate that no more urgent work under Priorities 1 to 3 is required in the short term.

Priorities 1 and 3 primarily concern large municipalities and do not apply to our municipality.

Priority 2 requires the municipality to provide the government with a complete inventory of septic systems located within its territory, along with a sanitary assessment of individual septic installations. This sanitary assessment consists of an inspection designed to provide an overview of the condition and operation of wastewater treatment systems (septic tanks and leach fields). It allows for identification of the type of system, its location, overall condition, and compliance with current regulations, as well as the detection of any visible signs of failure that could pose a risk to public health or the environment.

Priority 4 directly concerns road maintenance. However, completion of Priority 2 requirements is mandatory before accessing funds associated with Priority 4. In the meantime, the municipality may continue routine road maintenance provided it commits to completing Priority 2.

Work related to Priority 2 will be carried out in 2026, and the required funds will be drawn from the TECQ grant.

Municipal inspectors, mandated for this type of work, will visit your residence to conduct the necessary inspections. Detailed procedures and modalities will be communicated in the coming months.

9. FIRE DEPARTMENT

As you may know, our municipality is served by the Richmond Regional Fire Safety Service, an intermunicipal authority owned by the following four municipalities: Richmond, Melbourne, Cleveland, and Ulverton. The fire station is jointly owned by these municipalities under the authority of the Fire Board.

Funding for this service is based on cost-sharing formulas determined by several criteria, including population, uniformized property value (UPV), and the risk assessment of buildings in each municipality. In this regard, the Municipality of Ulverton contributes approximately 16% of the authority's budget.

The Board of Directors is composed of elected officials from each municipality, with representation based on population: four representatives from Richmond, three from Cleveland, two from Melbourne, and one from Ulverton. Since last November, Ms. Lynda Tétreault has served as Chair of the Board. We also welcome a new General Manager, Mr. Adam Rousseau, who is himself a firefighter with another fire authority, while Mr. Steve St-Laurent remains Fire Chief.

In accordance with government requirements, the fire authorities within the Val-Saint-François MRC—there are three (Richmond, Windsor, and Valcourt)—must adopt a Fire Safety Coverage Plan. This plan identifies, analyzes, and assesses risks across the territory to ensure adequate fire protection and public safety.

CALENDAR

- January 27 – Film-Conference: Philippe Laprise in Portugal (French)
- February 2 – Start of Chair Yoga Classes
- February 2 – Municipal Council Meeting
- February (TBD) – First tax payment
- February 7 – Winter Festival – Ça bouge à Ulverton
- February 17 – Conference: Choices & Rights in Seniors' Residences (French)
- March (TBD) – Conference: Selling Your Home (French)